AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-8-70 088065

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ABONNEMENT ANNUEL

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

25 Francs

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K.

Supplément nº 1 au bulletin nº 119 d'AOUT 1970

C O L Z A

Désinfection des Semences

1/ MALADIES CRYPTOGAMIQUES : La désinfection des semences est le seul moyen de lutte chimique actuellement connu pour lutter contre les maladies du colza : Le phoma lingam très dangereux lors des automnes humides provoque la dispari-tion des jeunes plantules, puis des plantes plus âgées par nécrose des collets entraînant souvent par la suite une verse très importante bien avant la récol-te. Se transmet en partie par la semence d'où l'utilité de la désinfection de celle-ci. Mais les chaumes et les débris de colza contaminés constituent la source de contamination la plus importante pour les nouvelles cultures. On con-seille donc de les enfouir avant septembre par un labour pour éviter les nouvel-les contaminations. Pour être efficace, cette opération doit évidemment être faite par l'ensemble des producteurs. Signalons enfin que les variétés Tonus et Oléor sont plus sensibles au phoma que Sarepta et Nain de Hambourg.
L'alternaria provoque des "fontes" de semis, mais peut entraîner aussi un é-grenage important donc une forte diminution des rendements lorsqu'il contamine les cultures au cours du printemps. Il forme alors des taches noires très nom-breuses sur les feuilles et les siliques qui se déssèchent prématurément. Les semences en provenance de cultures atteintes sont contaminées et peuvent trans-mettre la maladie.
Contre ces maladies, on utilisera l'un des produits suivants : Composés organo mercuriques, thirame, dichlone, captane ou oxyquinoléate de cuivre.

2/ INSECTES : Grosses altises d'hiver : Ces insectes sauteurs, nettement plus gros que les altises ordinaires, sont aussi plus résistants et doivent être combattus aves des doses fortes de lindane -45 g de matière active au kilogram-me de semence. La dose de 30 g suffirait pour détruire les petites altises, mais par suite de l'extension des dégâts de la grosse altise il est prudent d'employer la dose forte de 45 g.
Ce traitement protègera les semis environ trois semaines et est suffisant pour protéger le jeune colza très sensible aux attaques des altises.
Mais en cas de retard à la levée ou d'arrivages importants de nouveaux insectes en fin septembre-octobre-novembre, de nouveaux traitements peuvent être néces-saires sur la végétation pour éviter en particulier les dégâts des larves de grosses altises pouvant entraîner la destruction complète des plantes.

Les traitements des semences doivent donc mettre en oeuvre un fongicide et un insecticide : le lindane. On trouve dans le commerce des spécialités mixtes con-centrées faciles d'emploi. Pour faciliter l'adhérence sur les semences, on conseille d'ajouter une cuillère à café d'huile végétale pour deux kgs de semen-ce . L'emploi d'un appareil mélangeur clos est recommandé pour une meilleure homogénéité du traitement et est indispensable lorsqu'on utilise des produits organo mercuriques, très toxiques.

P.315

.../...

Limaces : Chaque année les limaces grises sont responsables de dommages appréciables sur les jeunes colza, même en l'absence de pluies (1969) ; leurs ravages peuvent se montrer sensibles dès la levée dans les secteurs humides.
En vue d'un éventuel traitement on aura donc intérêt dès le semis à délimiter les zones contaminées par des sondages effectués avec de petits tas de granulés à base de métaldéhyde, efficaces contre les limaces, ainsi qu'un nouveau produit : le mercaptodiméthur.

DESHERBAGE DE PRESEMIS DU COLZA

Avant le semis du colza sur sol bien préparé, non motteux, on pourra utiliser contre les graminées adventices le diallate à la dose de 1 400 g de matière active à l'hectare (1 600 g contre le Ray.Grass). La trifluraline employée dans les mêmes conditions à 1 200 g de matière active à l'hectare détruira aussi les graminées et un bon nombre de dicotylédones, sauf les crucifères (sanves), matricaires, bleuet, carotte sauvage...
L'incorporation au sol doit être faite aussitôt après le traitement, ces produits étant très volatils ou sensiblesà la lumière pour la trifluraline.
En cas d'échec de la culture traitée à la trifluraline, on ne peut faire au printemps suivant qu'une crucifère (colza, navette, choux fourragers) ou de l'orge sur sol relabouré et ayant reçu plusieurs façons culturales superficielles.

V I G N E

INFORMATION : BOTRYTIS: Les premiers foyers de pourriture grise sur raisins sont signalés depuis quelques jours. L'aération des souches doit être facilitée par un nouveau rognage.
Rappelons que les conditions favorables au développement et à l'extension de la maladie sont les pluies survenant par température chaude (I6 heures d'humectation à 20º). Les produits conseillés, encore au stade des essais, sont : dichlofluanide, phaltane, thirame et benomyl.
Actuellement se situe l'époque favorable pour la 2º application. Celle-ci sera suivie d'une ou deux applications fin Août - début Septembre. Cesser les traitements 15 jours à 3 semaines avant vendanges pour éviter les accidents de fermentation.

N.B. Dans les vignes grêlées les 6 et 7 Août, surveiller particulièrement l'évolution à la suite du traitement appliqué.

ACARIOSE - ARAIGNEES ROUGES : Dans les vignes sujettes aux attaques de ces ravageurs et non traitées jusqu'à présent, il est recommandé d'effectuer l'application d'un acaricide fin Août.

Dernière note : bulletin nº II9 - Août I970.

Les Ingénieurs-Contrôleurs chargés des avertissements agricoles.

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.